



Vente en cascade

Par fafadu91

Bonjour nous vendons notre appartement et nous achetons une maison et nous ferons sa en vente en cascade le jour même le 22 juillet 2021 mais se qui a ces que il nous manque le pré-état date de mes charges pour savoir si tout et à jour. Et la je viens d'apprendre que le comptable du syndic et en vacances et qu'il revient que la semaine prochaine. Ma question est est-ce que le notaire peu faire un séquestre sur mes charges pour que on puisse faire la signature de la vente de l'appartement et la signature de l'achat l'après midi. Merci

Par ESP

Bonjour
Avez vous remis les derniers appels de fonds ?
Vous pourriez demander qu'il séquestre une provision !?
Posez lui la question de suite.